



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE

Saint-flour
COMMUNAUTÉ



Commission Sport et Activités de Pleine Nature

Réunion n°2 - 22 février 2021



les projets en cours

●●●● Les projets en cours

Bâtiment d'accueil de Prat de Bouc

➤ Maître d'ouvrage :

- Porté par le SMDTEC pour le compte de Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté

➤ Surface totale d'environ 800m²

➤ Le rez-de-chaussée comprend :

- un espace accueil du public,
- des vestiaires, un espace information et de découverte
- un espace gestion
- coin détente et des vestiaires / sanitaires ;
- un espace faisant office de salle hors-sac proposant aux skieurs et randonneurs des services leur permettant de se mettre à l'abri et de pouvoir se restaurer ou de partager leur pique-nique.

Le sous-sol comprend :

- des locaux techniques permettant le stationnement de la dameuse et des engins de sécurité du domaine nordique
- une partie chaufferie.



Bâtiment d'accueil de Prat de Bouc

➤ Objectif

- Conforter durablement le site
- Développer les activités nordiques
- Diversifier par le développement d'activités 4 saisons
- Requalifier l'accueil dont les conditions ne correspondent plus aux attentes de la clientèle actuelle.
- Mutualisation de la caisse avec le domaine alpin géré par la SAEM du Lioran
- Sécuriser et améliorer l'accessibilité du site.
- Réception des travaux prévue pour septembre 2021

➤ Budget de l'opération

DEPENSES		RECETTES	
		Réal actualisé	
Maîtrise d'œuvre	138 250,00 €	Conseil Régional (AAP diversification des stations de montagne : Massif cantalien)	450 000,00 € 25,71%
Total TravauxTravaux*	1 552 497,66 €	Conseil Régional (Aides spécifiques aux petites stations de montagne)	200 000,00 € 11,43%
Mobilier	18 500,00 €	Etat (DETR études)	12 500,00 € 0,71%
Assurance Dommage ouvrage	10 246,00 €	Etat DETR (tranche 1)	111 800,00 € 6,39%
Mission SPS	3 790,00 €	Etat DETR (tranche 2) 239 698 € sollicités)	206 872,00 € 11,82%
Mission de contrôle technique	15 320,00 €	Etat Contrat de ruralité Saint- Flour Co	202 000,00 € 11,54%
Frais de dossiers - repro	1 788,00 €	Etat Contrat de rualité HTC	202 000,00 € 11,54%
Relevé topographique	645,00 €	SMDTEC autofinancement	364 880,41 € 20,85%
Etudes géotechniques	4 900,00 €		
Etudes juridiques	3 065,75 €		
Repérage des réseaux	1 050,00 €		
Total H.T	1 750 052,41 €	TOTAL	1 750 052,41 € 100,00%

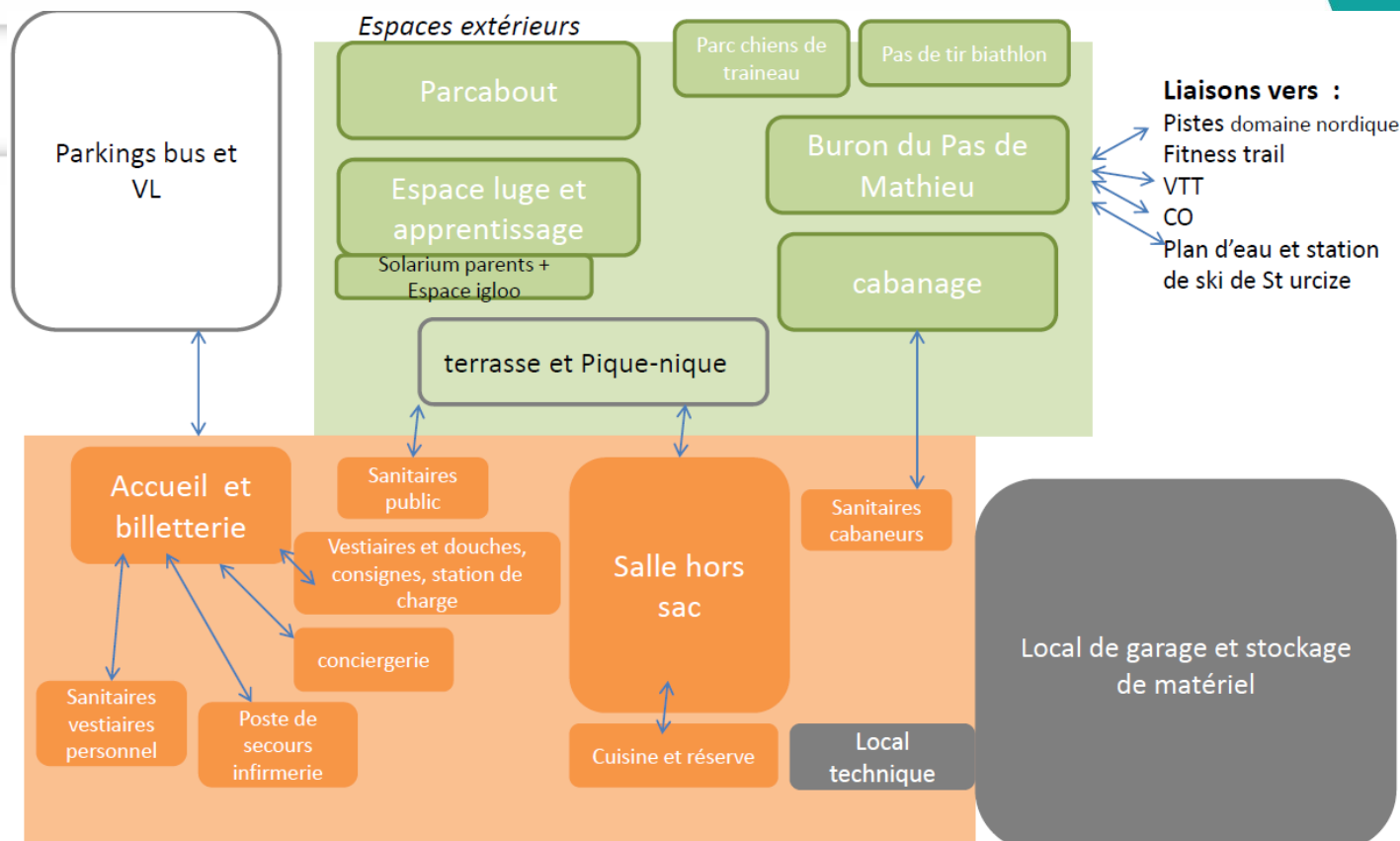
Bâtiment d'accueil de Saint-Urcize

- **Projet de structuration et de mutualisation des 5 sites de pleine nature de l'Aubrac (Laguiole, Brameloup, Bonnecombe, Nasbinals et Saint-Urcize)**
- **Objectifs :**
 - Améliorer et diversifier l'offre nordique
 - Faire de Saint-Urcize un des pôles d'accueil des activités hivernales du haut plateau
 - Proposer une offre hors neige de services pour les activités de pleine nature en direction des clientèles sportives ou de loisirs.
- **Le projet comprend 3 volets :**
 - Un bâtiment d'accueil
 - De nouvelles activités aux abords immédiats
 - Des hébergements de type insolite
- **Stade d'avancement : étude de programmation réalisée**



●●●● Les projets en cours

scénario 2	m2
accueil - billetterie	30
local personnel - vestiaire sanitaires	15
poste de secours - infirmerie	10
local location matériel	40
conciergerie/bureaux prestataires	15
salle hors sac	75
cuisine et réserves	25
sanitaires public	15
douches et casiers	15
sanitaires insolites	15
local technique / chaufferie	8
hangar de stockage et garage	125
Total hors circulations	388
circulations	39
Total superficie bâtie	427



Espaces extérieurs aménagés

Parking / stationnement	capacité 1 bus + 25 VL
Signalétique	totem ou panneau "site nordique et nature du Pas de Mathieu" + panneau info pistes et activités
cabanage	2 ou 3 insolites : cabanes perchées ou troglo
parcabout	parcours dans les bois à proximité sur environ 1500 m2
pas de tir pour le biathlon	6x10 m avec borne électrique
parc chiens	zone délimitée réservée pour le stationnement des chiens du musher
parcours de fitness trail	à construire depuis le Pas de Mathieu sur environ 2 / 3 km avec une dizaine d'agrès
parcours VTT cross	à construire avec pistes en pente pour la vitesse et obstacles
course d'orientation	existe (balise existante)
espace luge et apprentissage	60x100m sécurisée par filets + espace solarium et surveillance proche pour les parents
espace igloo	secteur pour animation saisonnière
liaison douce accès au plan d'eau de Saint Urcize sans passer par la RD	

➤ Centre de tennis couvert et paddle

➤ Maîtrise d'ouvrage :

- Ce projet a fait l'objet d'un groupement de commandes avec la ville de Saint-Flour Pour la maîtrise d'œuvre. L'étude prévoit la réalisation du tennis couvert par Saint-Flour Communauté et des courts extérieurs (portage par la commune de Saint-Flour) sur le même site.

➤ Objectifs

- Améliorer les conditions de pratique
- Favoriser la pratique des jeunes
- Redynamiser l'activité tennis
- Apporter une nouvelle activité : le paddle
- Regrouper sur un même site l'ensemble des terrains de pratique

➤ Localisation du projet :

- Entrée ouest de Saint-Flour à proximité du centre aquatique sur des terrains propriétés de la communauté de communes.

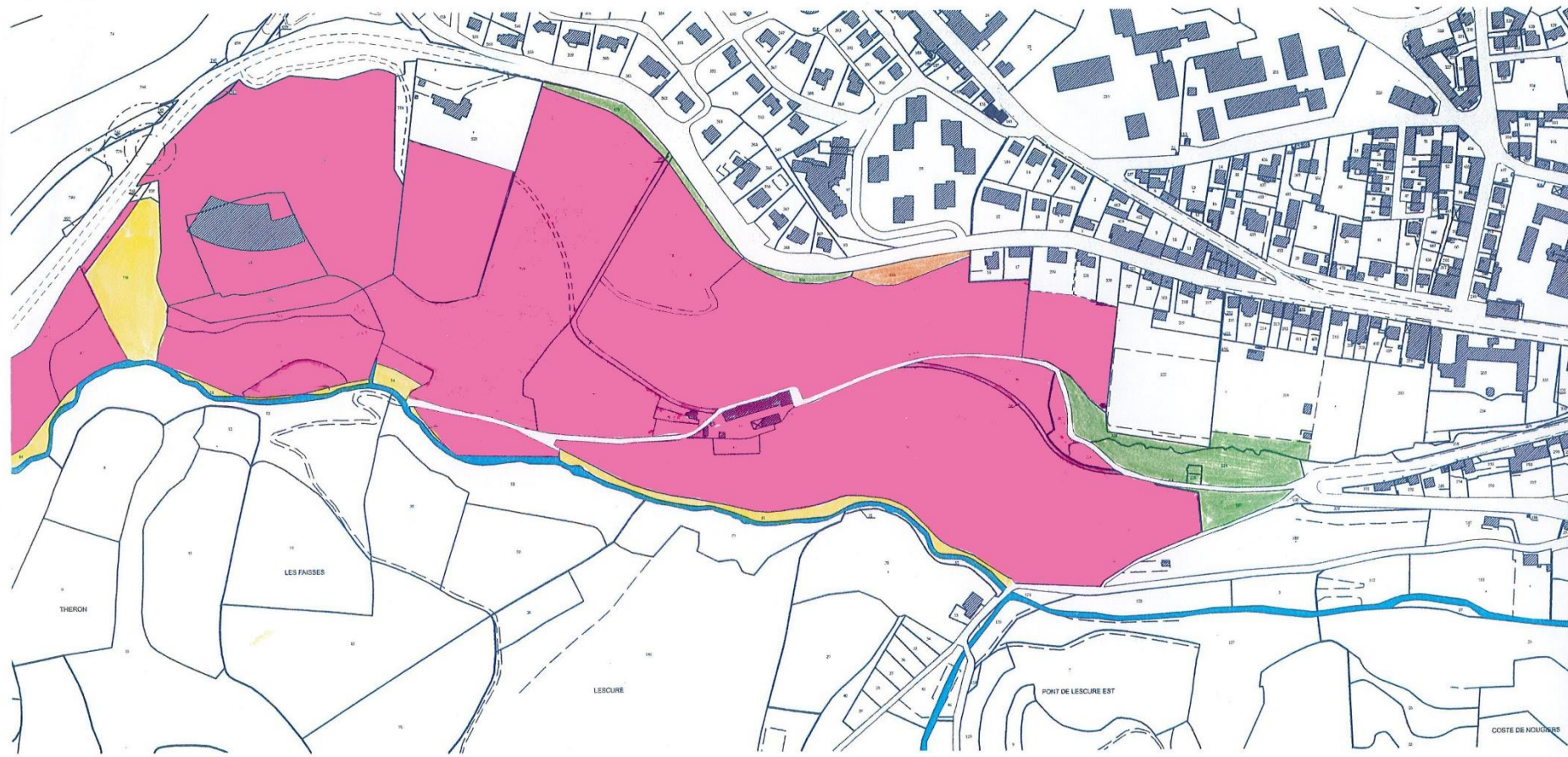


●●●● Les projets en cours

➤ Propriété foncière



Plan cadastral

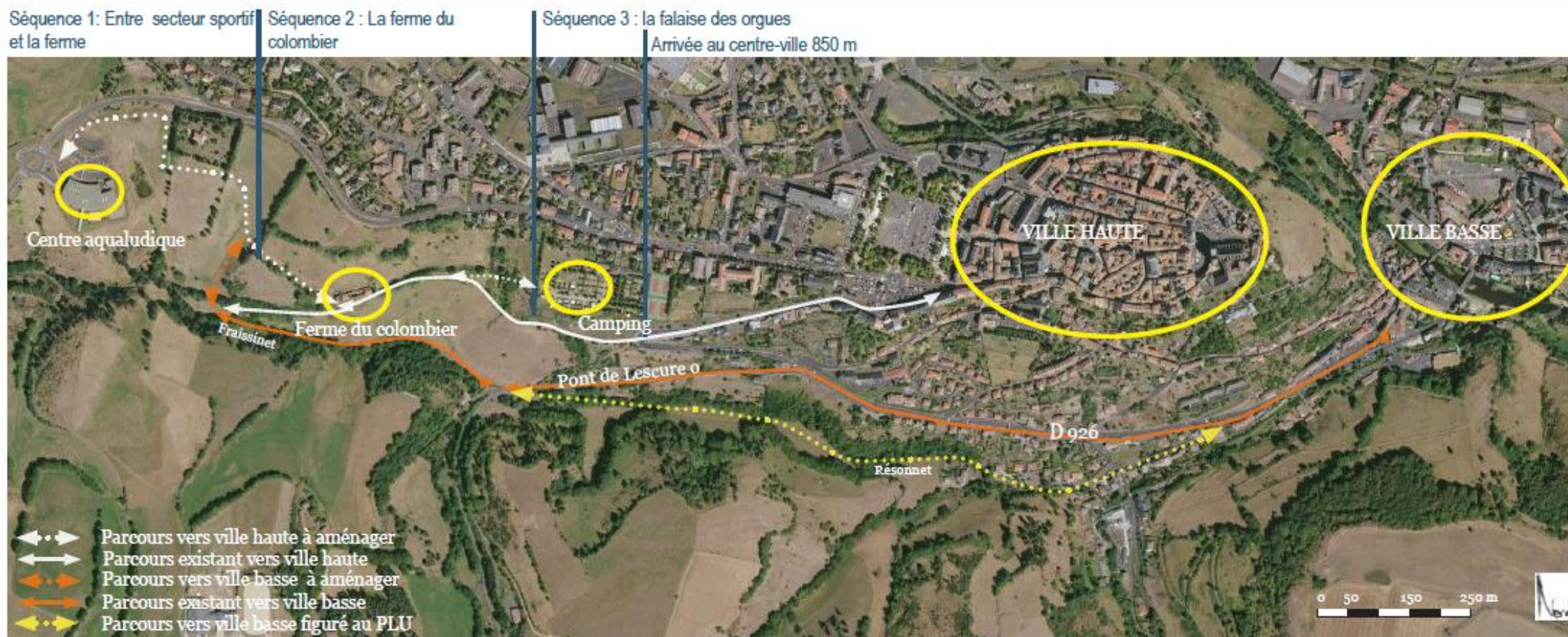


- Conseil départemental
- Ville de Saint-Flour
- Section Volzac/Lescure
- Saint-Flour Communauté

●●●● Les projets en cours

➤ Une opération qui s'insère dans un projet d'ensemble

L'étude paysagère préconise la création de liaisons permettant la connexion entre le centre aqualudique, la ferme du colombier, le camping des orgues, la ville haute et la ville basse en s'appuyant notamment sur les sentiers existants



Les parcours vers la ville haute et la ville basse

●●●● Les projets en cours

➤ Centre de tennis couvert et paddle

➤ Contenu du projet

➤ Partie communautaire

- Deux terrains de tennis couverts
- Un terrain de paddle
- Vestiaires, sanitaires et stockage
- Un club house et espace accueil
- Local technique

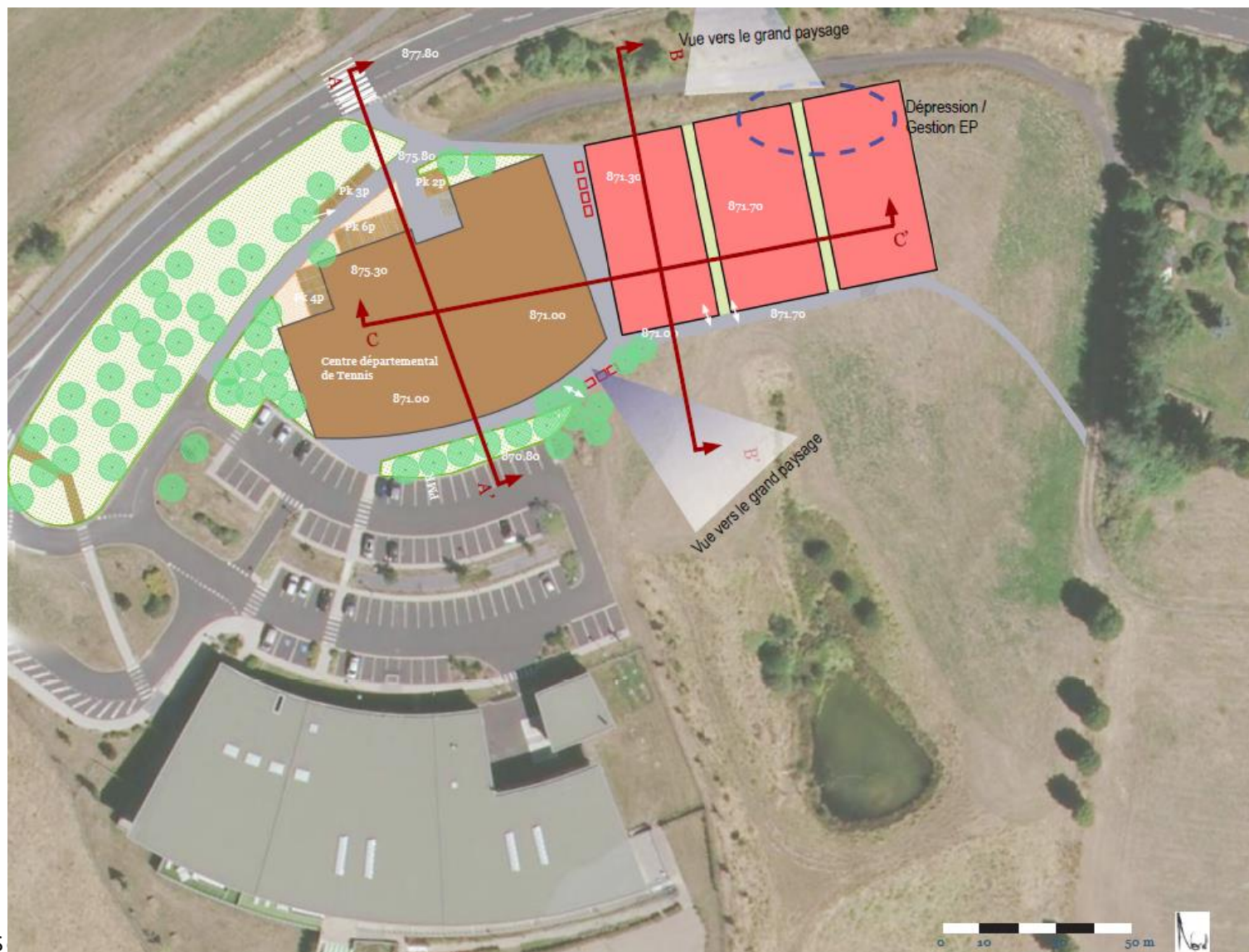
➤ Partie communale (en option)

- 3 cours extérieurs

➤ Superficie du bâtiment : 2 300m² environ

➤ Parking de 15 places en supplément de celles du centre aqualudique

➤ Mutualisation de la chaufferie bois du centre aqualudique



➤ Plan de financement prévisionnel du projet de centre de tennis couvert

Dépenses		Recettes			
Terrassements (90,8%)	190 680,00 €	Département tranche 1 (contrat 2016-2021)	inscrit au contrat	4%	92 870,00 €
Construction club house	300 000,00 €	Département tranche 2 (contrat 2021 2026)	prévision	10%	247 784,30 €
Construction halle	1 450 000,00 €	DETR 2022	prévision	10%	247 784,30 €
Terrain de paddle couvert	50 000,00 €	DETR 2022	prévision	10%	247 784,30 €
VRD parvis - stationnements	82 628,00 €	DSIL 2021	prévision	10%	247 784,30 €
Aménagements paysagers	13 620,00 €	DSIL 2022	prévision	10%	247 784,30 €
Etude paysagère (inscrite en 2018)	3 818,00 €	Conseil Régional (contrat ambition région 2020 - 2024)	prévision	12%	300 000,00 €
Honoraires Maitrise d'œuvre (y compris prime) prévisionnel fin 2020	200 000,00 €	CNDS	prévision	4%	100 000,00 €
Prime candidats non retenus fin 2020	20 000,00 €	Fonds propres		30%	746 051,50 €
Etudes géotechniques SIC Infra	1 890,00 €				
AMO (inscrite en 2019)	6 900,00 €				
Autres honoraires et divers (à partir de 2021)	137 482,00 €				
Etudes avant-projet inscrite depuis 2017)	20 825,00 €				
Total	2 477 843,00 €	Total			2 477 843,00 €
Aléas (5% du montant des travaux)	108 587,72 €				

→ Une procédure de concours restreint pour le choix du maître d'œuvre

➤ Procédure obligatoire pour les marchés supérieurs aux seuils des procédures formalisés (soit 214 000 € H.T).

➤ Elle se fait en deux temps :

1. Phase candidature

- Élaboration du règlement de consultation du concours et du jury (délibérations n°2019-371 et 2020-266) précisant :
- Nombre de candidats maximum admis à concourir
 - Niveau de prestations demandé (stade esquisse...)
 - Montant de la prime aux candidats non retenus
 - Création du jury. Celui-ci est composé de :
 - Madame la Présidente de Saint-Flour Communauté,
 - Des membres élus de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.) du groupement de commande conclu entre la Commune de Saint-Flour et Saint-Flour Communauté,
 - D'un élu sanflorain désigné par le Conseil Municipal,
 - De deux élus communautaires désignés par le Conseil Communautaire,
 - Des personnes qualifiées désignées par le Président du jury, à raison d'au moins 1/3 des membres du jury, ayant une qualification ou une qualification équivalente à celles demandées aux candidats ;
- Désignation des candidats (3) admis à concourir après un avis motivé du jury

2. Phase offre

- Classement des projets anonymes par le jury et la désignation du lauréat par le maître d'ouvrage
- Négociation et signature du marché de maîtrise d'œuvre avec le lauréat.

●●● Calendrier prévisionnel

- fin février 2021 = courrier à adresser aux trois candidats retenus au titre du concours de maîtrise d'oeuvre,
- dans deux mois et demi minimum = réception des offres des candidats,
- mai 2021 = réunion du jury de concours pour choix du lauréat,
- conseil de juin 2021 = désignation du lauréat et approbation d'une convention cadre à conclure avec la Ville de Saint-Flour et précisant les principes de gestion et d'exploitation futurs,
- soit avant l'été soit en septembre = réunion du groupe de travail avec présentation de l'équipe lauréate – définition plus précise des attentes des utilisateurs,
- 2022/2023/2024 = si la Ville de Saint-Flour décide d'aménager les courts extérieurs, alors les actes juridiques afférents seront conclus.

●●●● Mise en place d'un groupe de travail

Conformément aux dispositions du Pacte de gouvernance, un groupe de travail issu de la commission « Sport et Activités de Pleine Nature » peut être créé. Il pourrait comprendre les membres suivants :

- La Présidente de Saint-Flour Communauté ou son représentant, Guy CLAVILIER, membre du bureau exécutif en charge du projet de Grand Site de France sur la Vallée de la Truyère – Garabit-Grandval,
- Marc POUUNET, Vice président en charge du sport et de la jeunesse,
- Jean-Luc BOUCHARINC, Vice président en charge du tourisme et des activités de pleine nature,
- Nicolas FERNANDEZ, élu municipal à Saint-Flour et membre de la commission sport et activités de pleine nature,
- Eric BOULDOIRES, membre du jury du concours de maîtrise d'œuvre,
- Un délégué communautaire membre de la commission sport/activités de pleine nature ,
- Un représentant de la ligue de tennis Auvergne Rhône Alpes
- Un représentant du Comité Départemental de tennis (conseiller en développement)
- Un représentant de la DDCSPP (Etat)
- Un représentants par clubs et associations d'usagers de courts de tennis du territoire communautaire
- Le conseiller pédagogique de l'IEN
- Un représentant de chaque collège et lycée (public et privé) du territoire de Saint-Flour Communauté

●●●● Les projets en cours

Réaménagement des extérieurs du centre aqualudique

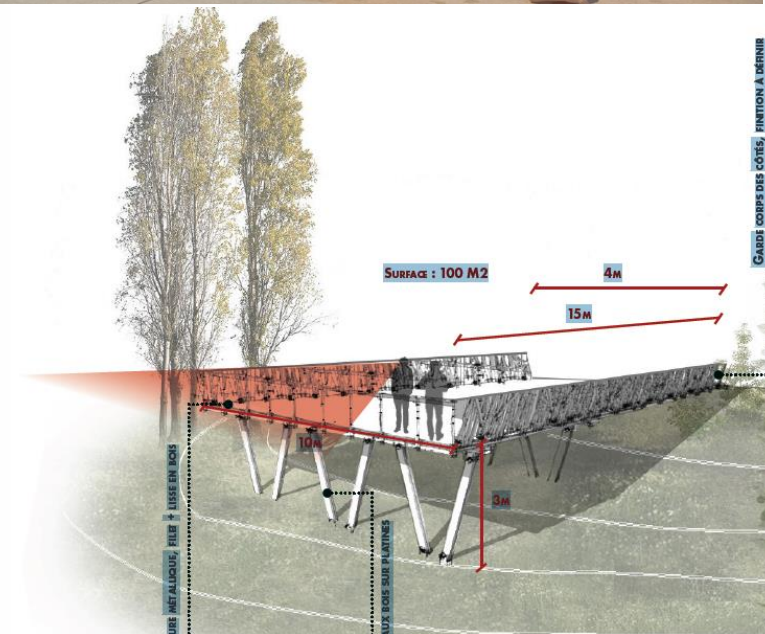
➤ Objectifs

- Améliorer l'attractivité de la zone extérieure en période estivale
- Améliorer l'offre pour le jeune public et le public familial
- Se démarquer par rapport à l'environnement concurrentiel ;
- Augmenter la capacité d'accueil de l'équipement en période estivale
- Faire du centre aqualudique un élément d'attractivité touristique

➤ Contenu du projet

Le projet comprend

- La réhabilitation du pentagliss
- Une aire de jeux d'une surface d'environ 320m² comprenant un « splash PAD »
- Un belvédère avec vue sur le panorama alentour à vocation de détente
- Un espace pique-nique composé d'un bâtiment abritant des distributeurs, des sanitaires,
- Un espace enherbé à l'ambiance zen
- Des alcôves végétales

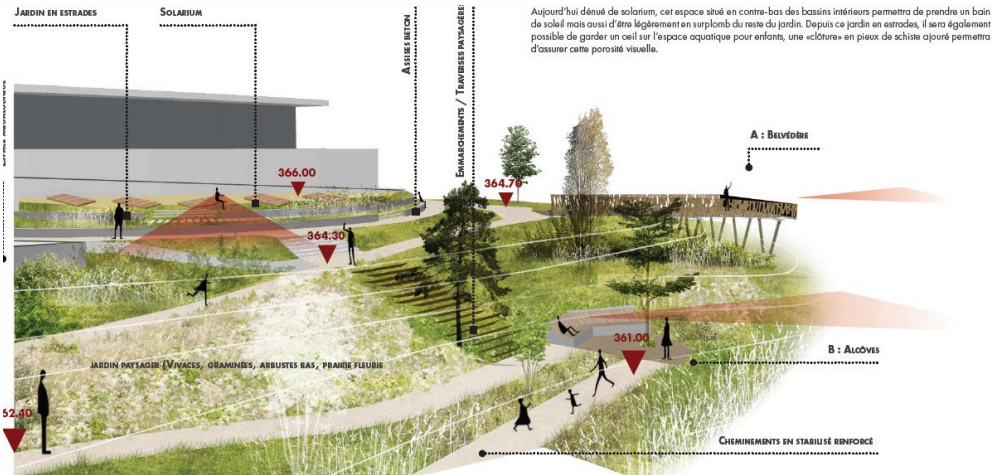


●●●● Les projets en cours

Réaménagement des extérieurs du centre aqualudique

- **Etat d'avancement du projet**
 - Marchés de travaux attribués
 - Démarrage des travaux septembre 2021

- **Plan de financement prévisionnel :**



Aménagement d'une aire de jeux aquatique extérieure au centre				
Financement prévisionnel de l'opération				
Dépenses prévisionnelle		Recettes prévisionnelles		
	Stade marchés	Fonds	Taux (après consultation)	Montant
MOE	113 330,00 €			
Travaux	630 175,22 €			
Pentagliss		Contrat Ambition Région	12,0%	92 542,00 €
Bureau de Contrôle	4 480,00 €	Contrat Cantal développement	25,4%	195 000,00 €
CSPS	3 790,00 €	Contrat de ruralité - convention 2019	8,0%	61 618,00 €
ADO	15 000,00 €	Contrat de Ruralité 2020	26,7%	205 632,00 €
		<i>DSiL plan de relance</i>	7,8%	60 228,18 €
Relevé topo	2 000,00 €	<i>Ressources propres</i>	20,0%	153 755,04 €
	768 775,22 €		100,0%	768 775,22 €

Réaménagement de l'espace forme et bien être du centre aqualudique

➤ Objectifs et contenu du projet

- Séparer la zone sèche (espace forme) de l'espace humide (espace bien être)
- Aménager les vestiaires dans chaque zone (humide et sèche)
- Optimiser les flux fonctionnels de manière générale,
- Améliorer le contrôle des entrées
- Requalifier la zone bien-être grâce à une redéfinition des espaces et des équipements (Nouvel hamman, espace cocoon, frigidarium, espace sauna, douches massantes...)
- Créer et adapter les blocs sanitaires pour chacun des deux vestiaires
- Création d'un bureau conseil (bilan personnalisé, orientation éventuelle sport-santé...),

●●●● Les projets en cours

Réaménagement de l'espace forme et bien être du centre

➤ État d'avancement du projet

- DCE Fin mars
- Démarrage des travaux septembre 2021

➤ Plan de financement prévisionnel :

Réaménagement de l'espace forme - bien être					
Financement prévisionnel de l'opération					
Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles			
		Structure	Fonds	Taux	Montant de la subvention
	Stade APD				
Maîtrise d'œuvre					
Travaux (totalité)	627 000 €	Conseil Départemental	Contrat Cantal développement	27,9%	180 000,00 €
ADO	19 000,00 €	Etat	Contrat de ruralité - convention 2020	21,7%	140 188,00 €
			DETR 2021	30,4%	196 612,00 €
		Saint-Flour Communauté	Ressources propres	20,0%	129 200,00 €
	646 000,00 €			100,0%	646 000,00 €

●●●● Les projets en cours

Extension de l'espace VTT FFC Aubrac Vallée du Lot

➤ Objectifs

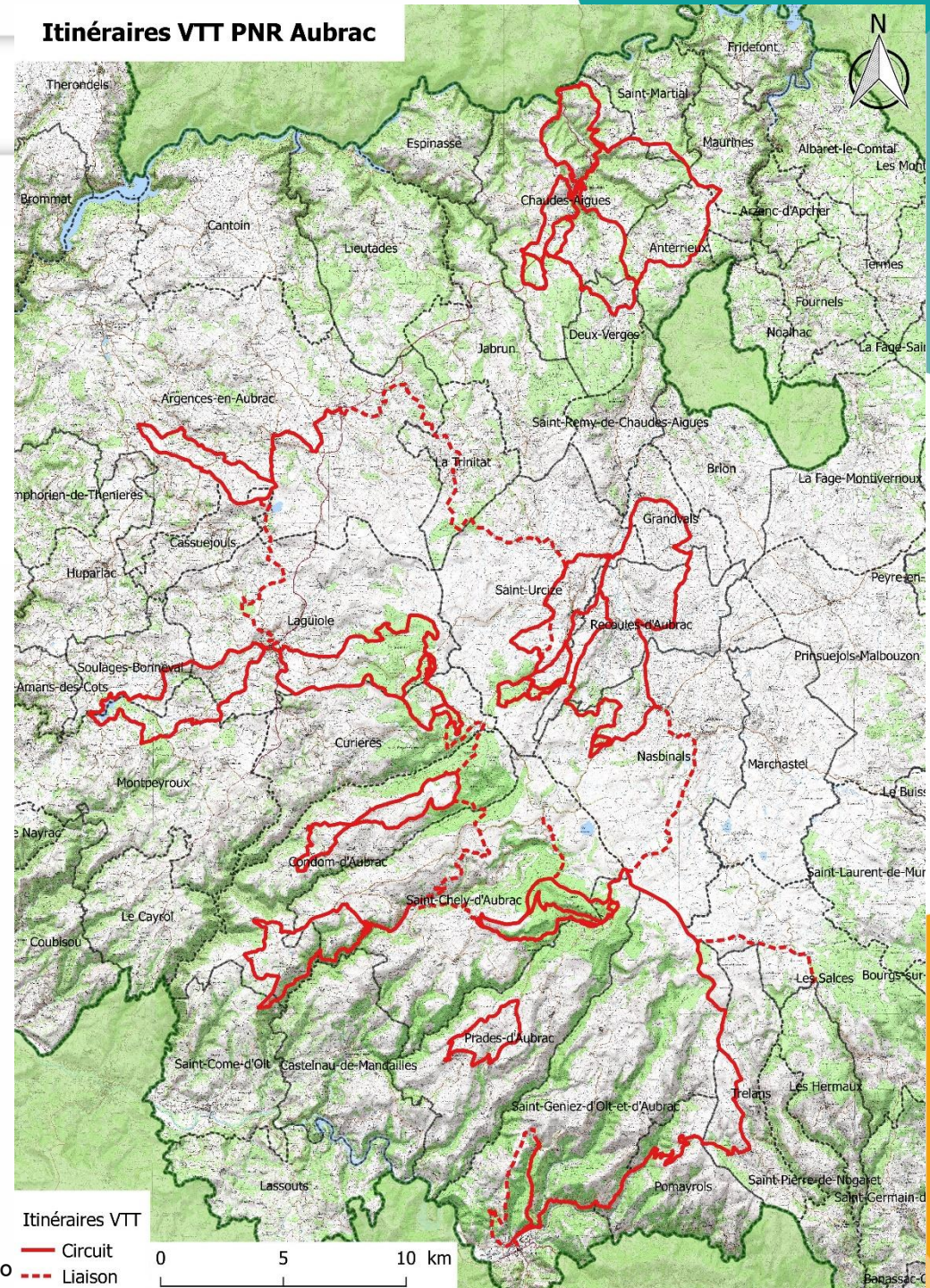
- Combler l'absence de circuits VTT sur la partie aubracienne de Saint-Flour Communauté
- Faire de l'Aubrac une destination vélo
- Développer les activités de pleine nature
- Proposer une offre VTT qualitative par la labellisation

➤ Contenu du projet

- Création de 6 nouveaux circuits totalisant 95km
- Circuits situés sur les communes de St-Urcize, La Trinitat (liaison), Deux-Verges, Anterrieux, Chaudes-Aigues, Maurines et St-Martial.
- Réalisation des aménagements et de la signalétique

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux d'équipement			
Fourniture et pose de mobiliers signalétiques	12 750,00 €	Europe (FEDER)	6 300,00 €
Balisage / débalisage	3 000,00 €	Région	4 725,00 €
Contribution aux frais de consultation (marché) et de coordination PNR de l'action collaborative	500,00 €	Autofinancement	5 975,00 €
	750,00 €		
Total	17 000,00 €	Total	17 000,00 €

Itinéraires VTT PNR Aubrac



●●●● Les projets en cours

Réhabilitation du GRP des Monts d'Aubrac

➤ Objectifs

- Améliorer la qualité et l'attractivité du GRP correspondant à l'image « Destination Aubrac »
- En faire l'élément majeur d'une stratégie multi pratique de l'itinérance (à pied, à cheval, à VTT, VTTAE)
- Le rendre accessible au plus grand nombre (familles, initiés, sportifs) et au plus large public (locaux, scolaires, touristes..)
- Régler les dysfonctionnements de l'itinéraire (entretien, balisage..)
- Relier les 5 stations pleine nature (Bonnetcombe/Brameloup/Fer à Cheval/Pas de Mathieu/Laguiole)

➤ Contenu du projet

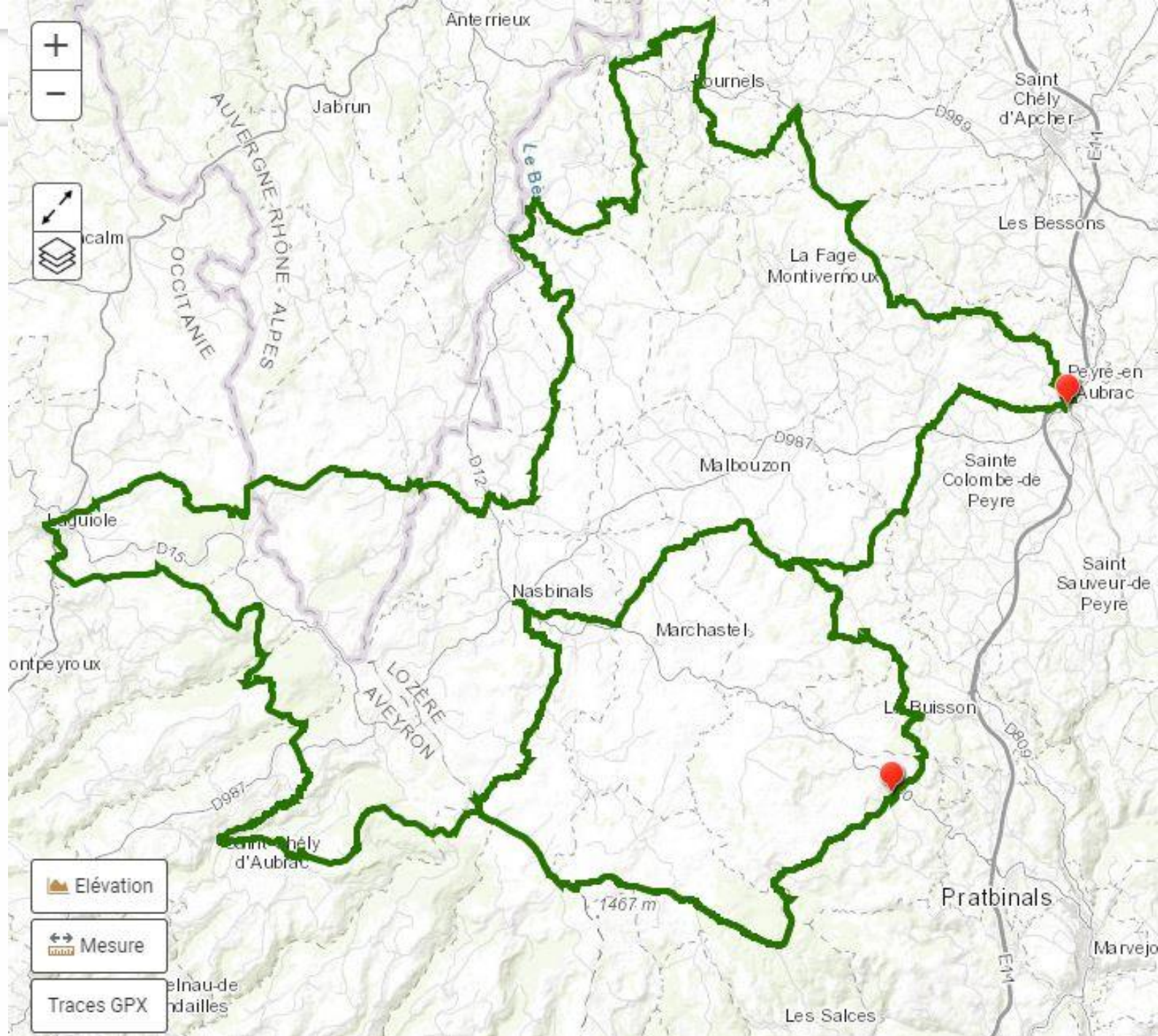
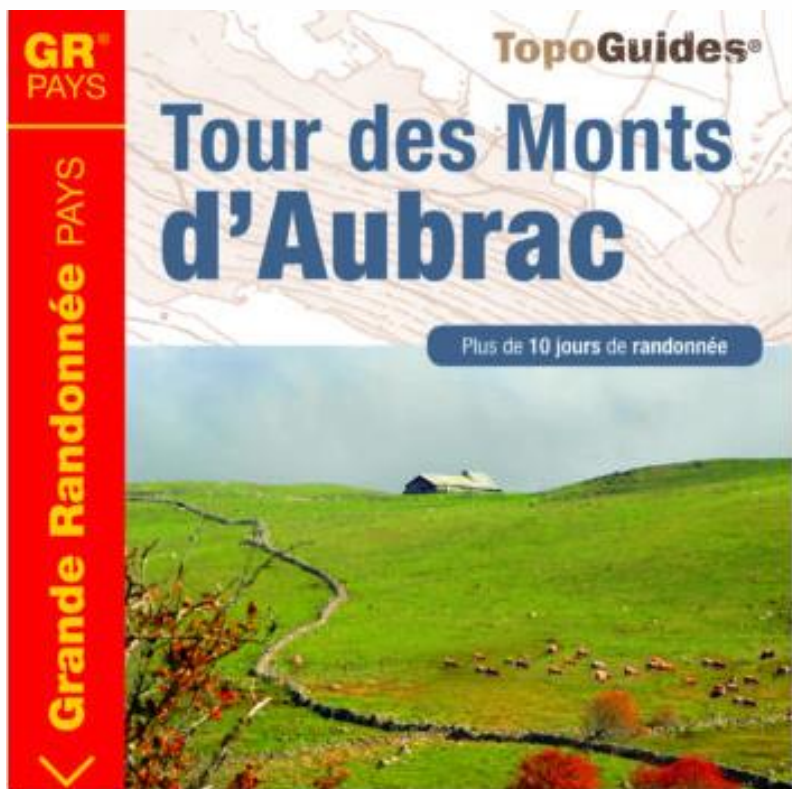
- Travaux d'équipement
- Fourniture et pose de mobiliers signalétiques
- Balisage

➤ Plan de financement

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux d'équipement	7 600,00 €		
Fourniture et pose de mobiliers signalétiques	2 400,00 €	Europe (FEDER)	4 000,00 €
Balisage / débalisage	492,00 €	Région	3 000,00 €
Intervention sur la végétation	571,00 €	Autofinancement	4 563,00 €
Contribution aux frais de consultation (marché) et de coordination PNR de l'action collaborative	500,00 €		
Total	11 563,00 €	Total	11 563,00 €

●●●● Les projets en cours

Réhabilitation du GRP des Monts d'Aubrac



Réhabilitation de sentiers d'interprétation

➤ Objectifs

- Requalification des sentiers d'interprétation
- Renouvellement des panneaux d'interprétation
- Amélioration du balisage et de la signalétique

➤ Contenu du projet

- Conception des panneaux d'interprétation
- Supports à développer

➤ Sentiers concernés :

- La Tourbière de la Vergne des Mazes (Lieutadès) ;
- Le sentier botanique du Bois de Sansard (Chaudes-Aigues) ;
- Le sentier de l'Apprenti botaniste du Puy de la Tuile (Deux-Verges).
- La micro-balade de Chaudes-Aigues ;
- La rando-urbaine de Par en Par.

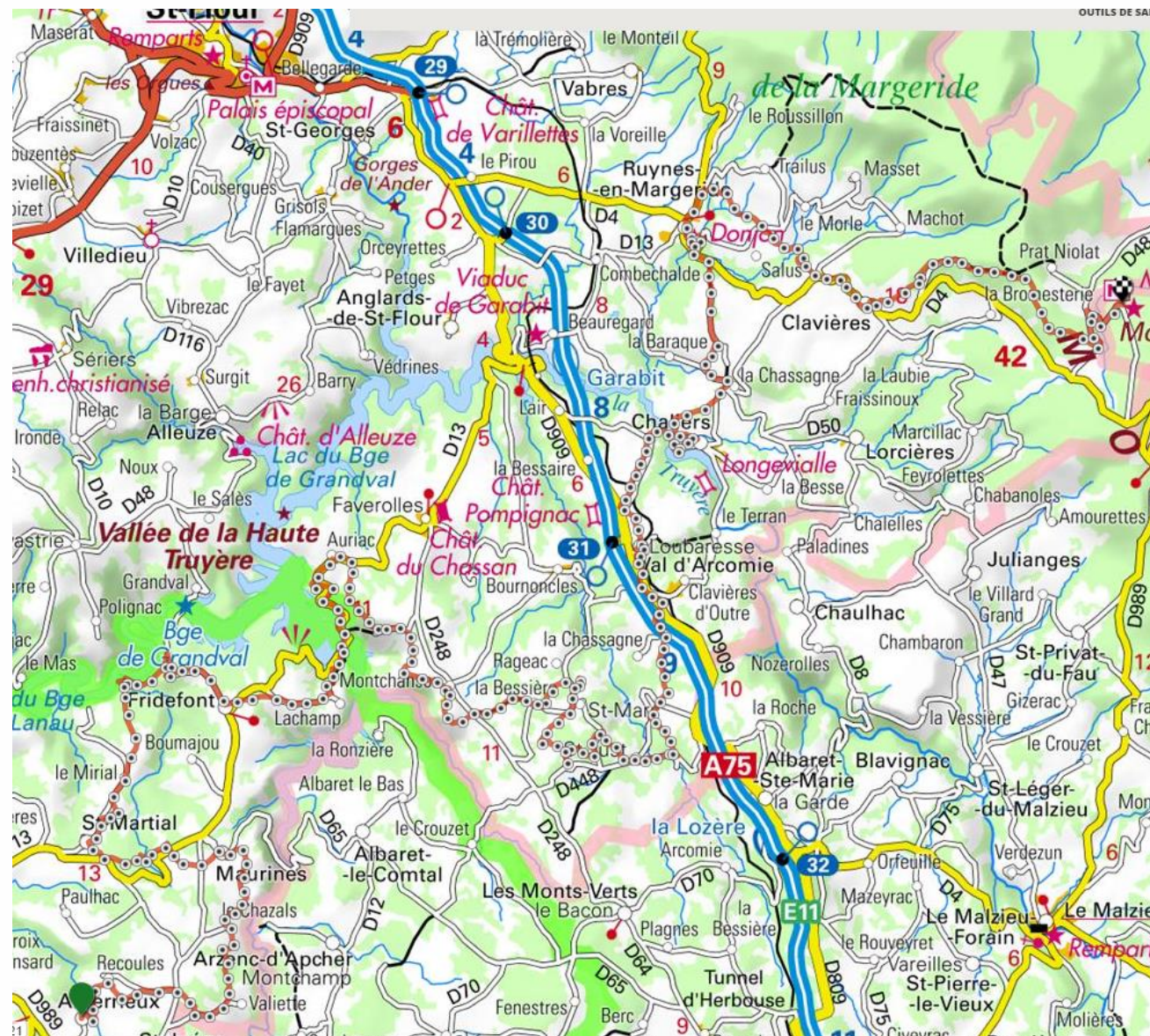
➤ Plan de financement

DEPENSES HT		RECETTES	
Diagnostic et élaboration de l'avant-projet de requalification de la micro-balade de Chaudes-Aigues	6 152,50 €	Europe (FEDER)	10 340,00 €
Diagnostic et élaboration de l'avant-projet de requalification de la Rando urbaine de Par en Par	6 152,50 €		
Elaboration de l'avant-projet de requalification de la Tourbière de la Vergne des Mazes	4 515,00 €	Région	7 755,00 €
Elaboration de l'avant-projet de requalification du sentier botanique du Bois de Sansard	4 515,00 €	Autofinancement	7 755,00 €
Elaboration de l'avant-projet de requalification du sentier de l'Apprenti botaniste du Puy de la Tuile	4 515,00 €		
Total	25 850,00 €	Total	25 850,00 €

●●●● Les projets en cours

➤ Sentier des maquisards du Mont Mouchet à Anterrieux par le réduit de la Truyère

- Le sentier des maquisards est un sentier de randonnée qui porte sur la thématique de la résistance et plus précisément du repli sur le réduit de la Truyère
- Relie le Musée de la résistance du Mont Mouchet à celui d'Anterrieux.
- Totalise 85 km
- Traverse les communes de :
 - Auvers
 - Clavières
 - Ruynes en Margeride
 - Chaliers
 - Val d'Arcomie
 - Fridefont
- **Avancement : Balisage printemps 2021**





Réflexion sur une politique sportive communautaire pour le projet de territoire 2021 2026

●●●● Les objectifs du projet de territoire

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de Saint-Flour Communauté s'articulera autour de **deux ambitions** :

AXES STRATÉGIQUES

AMBITION N°1

« RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE »

AXE 1 - UNE POLITIQUE ATTRACTIVE EN MATIÈRE D'ACCUEIL RÉSIDENTIEL QUI TEND À INVERSER LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

AXE 2 - UNE POLITIQUE ATTRACTIVE EN MATIÈRE D'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, DE MAINTIEN DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, ET DE VALORISATION DES FILIÈRES TRADITIONNELLES ET INNOVANTES

AXE 3 - UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE, APPUYÉE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET CULTURELLE EXCEPTIONNELLE

AMBITION N°2

« PRÉSERVER ET AMÉNAGER DURABLEMENT L'ESPACE »

AXE 4 - UNE AGRICULTURE QUALITATIVE ET DURABLE

AXE 5 - UN PATRIMOINE NATUREL PRÉSERVÉ ET VALORISÉ POUR AFFIRMER L'IDENTITÉ RURALE DU TERRITOIRE

AXE 6 - UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE BASÉE SUR LA SOBRIÉTÉ ET LES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE



●●●● Les objectifs du projet de territoire

AXE 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire

- **Objectif 1.5 : Consolider l'offre de services (santé, services publics, services éducatifs, mobilités...) en lien avec le futur schéma de services marchands et non marchands, et permettre la réalisation d'équipements structurants de qualité afin de répondre aux besoins des habitants sur l'ensemble du territoire.**
 - Pérenniser le maillage des Maisons de Services homologuées (Maisons France Services) et conforter les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), afin de garantir les solidarités et liens sociaux propres aux territoires ruraux ;
 - **Anticiper et permettre la réalisation de nouveaux équipements structurants, en privilégiant une implantation dans le pôle urbain et/ou les pôles ruraux : pôle de conservation des musées, centre de tennis, crématorium... ;**
 - Favoriser le développement des tiers-lieux ou d'autres modes d'accueil ;
 - Pérenniser et développer l'offre d'enseignement sur le territoire (écoles, collèges, lycées généraux et techniques, formation postbac et pour adultes) ;
 - Optimiser la couverture numérique sur l'ensemble du territoire et poursuivre le déploiement de la fibre optique en lien avec les donneurs d'ordre, levier de développement essentiel en termes d'attractivité résidentielle et économique.

●●●● Les objectifs du projet de territoire

AXE 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire

- **Objectif 1.5 : Consolider l'offre de services (santé, services publics, services éducatifs, mobilités...) en lien avec le futur schéma de services marchands et non marchands, et permettre la réalisation d'équipements structurants de qualité afin de répondre aux besoins des habitants sur l'ensemble du territoire.**
 - **Pérenniser et développer l'offre d'enseignement sur le territoire** (écoles, collèges, lycées généraux et techniques, formation postbac et pour adultes) ;
 - **Soutenir le sport de haut niveau**
 - **Participer et aider les clubs et le tissu associatif sportif dans la mise en place d'évènements sportifs à dimension départemental, régional voir national**

●●●● Les objectifs du projet de territoire

AXE 3 : UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE, APPUYEE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET CULTURELLE EXCEPTIONNELLES.

☐ Objectif 3.1 : préserver, valoriser et développer le site des gorges de la Truyère, site identitaire et emblématique du territoire

- Poursuivre la démarche globale et collective de reconnaissance du site des gorges de la Truyère :
 - Obtenir le label Site Classé des « *Gorges et vallées ennoyées de la Truyère-Garabit-Grandval* » porté par l'Etat, puis à long terme le label « *Grand site National* », pour la qualité exceptionnelle des gorges de la Truyère du point de vue du paysage et de sa préservation ;
 - Soutenir la candidature au classement UNESCO du Viaduc de Garabit ;
- Préserver les atouts patrimoniaux et paysagers en s'appuyant notamment sur les Plans de Paysage : le site des Gorges de la Truyère concentre un patrimoine bâti (viaduc de Garabit, Château d'Alleuze...) et des paysages remarquables qui contribuent à l'attractivité du territoire ;
- Développer une offre touristique durable dans la vallée, notamment à travers des partenariats publics/privés (promotion du tourisme industriel, via la « Route de l'énergie ») ;

●●●● Les objectifs du projet de territoire

AXE 3 : UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE, APPUYEE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET CULTURELLE EXCEPTIONNELLES.

☐ Objectif 3.1 : préserver, valoriser et développer le site des gorges de la Truyère, site identitaire et emblématique du territoire

- **Prendre en compte les dispositions de la Loi Littoral dans les choix de développement résidentiel :**
 - **Permettre aux bourgs et villages de ces communes de se développer de manière modérée** en priorisant les réhabilitations des constructions existantes et la densification au sein des bourgs et villages ;
 - Plus globalement, il conviendra de veiller à :
 - Respecter les prescriptions figurant dans le SCoT pour la bande littorale des 100 mètres et les espaces proches du rivage ;
 - Préserver les espaces remarquables du paysage : parties naturelles des sites inscrits ou classés, tourbières, zones humides, falaises...
- **Valoriser les plans d'eau des barrages de Lanau et de Sarrans** afin de développer l'attractivité des loisirs nautiques (voile, moteur, baignade, pêche...) en lien avec la base nautique de Garabit.

●●●● Les objectifs du projet de territoire

AXE 3 : UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE, APPUYÉE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET CULTURELLE EXCEPTIONNELLES.

☐ Objectif 3.2 : Valoriser et développer les zones nordiques de Prat de bouc et Saint Urcize autour d'une offre « montagne 4 saisons ».

- **Permettre le développement d'aménagements divers** (accessibilité, bâtiment d'accueil, infrastructures skiabiles...) **au Col de Prat de Bouc**, site d'activités complémentaires à celles du domaine skiable du Lioran, afin de conforter l'activité nordique et diversifier l'offre d'activités de pleine nature ;
- **Valoriser le domaine nordique de Prat de Bouc Haute-Planèze**, avec les sites du Ché, de Paulhac et de Cézens, qui dispose d'une offre d'activités de pleine nature diversifiée et de nombreux hébergements (centre Chantarisa à Coltines...) ;
- **Soutenir et permettre l'évolution du pôle nordique de Saint-Urcize**, en lien avec le projet « *Station Aubrac 4 saisons* » porté par le PNR Aubrac, Saint-Flour Communauté et la commune de Saint-Urcize ;

●●●● Les objectifs du projet de territoire

AXE 3 : UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE, APPUYEE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET CULTURELLE EXCEPTIONNELLES.

☐ Objectif 3.5 : encourager le développement de nouvelles formes de mobilités touristiques.

- Favoriser des modes de déplacement doux notamment par le développement de l'activité vélo

●●●● Les objectifs du projet de territoire

AXE 3 : UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE, APPUYEE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET CULTURELLE EXCEPTIONNELLES.

☐ Objectif 3.6 : développer une offre d'activités de pleine nature sur tout le territoire intercommunal, diversifiée, qualitative et distinctive.

- A développer

●●●● Les objectifs du projet de territoire

AXE 3 : UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ATTRACTIVE, APPUYEE SUR UNE RICHESSE NATURELLE, PATRIMONIALE ET CULTURELLE EXCEPTIONNELLES.

□ Objectif 3.8 : accompagner le développement d'une offre d'activités et d'hébergements touristiques misant sur l'excellence environnementale

- **Encourager le développement d'hébergements et de services plus qualitatifs et « *haut de gamme* » :**

Soutenir le développement et l'évolution qualitative des établissements hôteliers, des campings et de l'immobilier de loisirs ;

Diversifier l'offre d'hébergements : hébergements insolites, accueil de groupe...

- **Soutenir les démarches et porteurs de projets d'éco-tourisme** : éco-hébergement, mobilité douce, circuits courts et alimentation durable, activités de pleine nature, circuits culturels, découverte des savoirs faire locaux...

- **Poursuivre les aménagements d'itinérance douce en lien avec les pratiques sportives de pleine nature - randonnées pédestres et équestres (voie verte), circuits VTT, raquettes, traineaux, ski de randonnée... - tout en veillant à la cohabitation des usages avec les engins motorisés, les chasseurs, les pêcheurs...**

- **Poursuivre la mise en valeur du petit patrimoine naturel et bâti :**

Pour le patrimoine naturel : points de vue, cascades, lacs et plans d'eau, narses et tourbières, sites géologiques et éperons rocheux, espaces forestiers...

Pour le patrimoine architectural et culturel : châteaux, églises romanes et gothiques, chapelles, dolmens et menhirs, burons, viaducs, les ponts de pierre...



Formulaire de demande de subvention pour les associations sollicitant une subvention auprès de Saint-Flour Communauté

Formulaire de demande de subvention pour les associations

- Le CERFA n°12156*05
- Une note argumentaire relative à l'intérêt communautaire et les enjeux pour le territoire



ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input type="checkbox"/> première demande	<input type="checkbox"/> fonctionnement global	<input type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional
Direction/Service
- Conseil départemental
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité
Direction/Service
- Établissement public
- Autre (préciser)

Imprimer

Réinitialiser



N°12156*05



Saint-flour
COMMUNAUTÉ

Demande de subvention 2021

Note argumentée

« Intérêt communautaire et enjeux pour le territoire »

Porteur de projet :

Intitulé de l'action :

Montant sollicité :

Fait à
Le
Signature



Questions diverses



**Merci de
votre attention**

